

Journal Resolis # 08 ou # 09 (Juin 2016)  
Les systèmes alimentaires territorialisés en Méditerranée

## Les Systèmes Alimentaires Territorialisés au cœur des stratégies de développement local.

*L'expérience d'une commune méditerranéenne française, Correns*

Correns, modeste village du sud de la France, avec ses 900 habitants témoigne aujourd'hui d'une étonnante vitalité. Située en Provence Verte, au cœur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur cette communauté a subi, comme la plupart des communes environnantes, les contrecoups de l'exode rural des années d'après-guerre. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, Correns doit faire face à la pression démographique des métropoles régionales comme Marseille, Toulon ou Nice et au tourisme international friand d'espaces et de logements.

Si le contexte dans lequel évolue ce village et les difficultés auxquelles il est confronté peuvent apparaître comme assez classiques pour la région, ce sont les solutions qu'il a choisi de mettre de l'avant qui se sont révélées originales. Sans renier son ouverture à la modernité, cette commune a choisi d'entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle en protégeant ses spécificités, en valorisant ses héritages et en optant pour une stratégie de développement durable originale. Ainsi, en décidant collectivement de passer à la culture bio sur l'ensemble de la commune<sup>1</sup> et en initiant un exercice de prospective participative au travers d'un agenda 21 d'un type un peu particulier, c'est une dynamique atypique de développement du territoire qui s'est mise en place et qui ne cesse d'évoluer depuis. Pour toutes ces raisons, il paraissait intéressant de tirer quelques enseignements de cette expérience particulière, en vue de la confronter à d'autres démarches aujourd'hui à l'œuvre dans l'espace méditerranéen.

### 1. La question des nouveaux territoires : place et rôle des citoyens

Guidée par la recherche d'une rentabilité à court terme et par un faible intérêt accordé aux individus et à leur environnement, l'économie mondiale est aujourd'hui engagée dans une spirale de transformations qui remettent en cause l'avenir même de notre monde et celui de nos territoires. Cette dynamique de changement s'avère aujourd'hui particulièrement injuste et dangereuse, dans la mesure où elle contribue à maintenir près de 90% de la population mondiale dans une situation de sous-développement, c'est-à-dire d'ignorance, de mauvaise alimentation, de santé précaire, de dépendance et de pauvreté.

Il est donc essentiel de pouvoir redonner au plus grand nombre la possibilité d'améliorer leurs conditions de vie, au sein de systèmes de productions adaptés à leurs besoins, valorisant leurs

---

<sup>1</sup> Correns est aujourd'hui reconnu comme "le premier village bio de France".

savoir-faire, respectueux de la nature et d'eux-mêmes. Cette démarche part du terrain. Elle met en jeu des mécanismes complexes et concerne un grand nombre d'acteurs et d'institutions.

Dans ce contexte, la mise en place de véritables espaces de réflexion, de concertation et de gestion à l'intérieur desquels se retrouve l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement de leurs territoires (consommateurs, agriculteurs, chefs d'entreprise, citoyens, administrations, politiques, chercheurs, etc.) devient vite une priorité. Et la mise en oeuvre de nouvelles pratiques de travail et le développement d'actions plus collectives qui lient sur le terrain ces différents partenaires, constitue un des piliers du développement local, comme cela s'est révélé dans l'expérience conduite au cours des vingt dernières années sur la commune de Correns.

## **2. La démarche participative, le recadrage des actions et la naissance d'un projet collectif**

### 2.1 Un exercice de démocratie participative comme point de départ

À la différence de la prévision, la prospective n'a pas pour objet de prédire l'avenir, mais bien de nous aider à le construire. Il s'agit d'une démarche globale, pluridisciplinaire et participative qui s'appuie :

- sur des procédures de simulation permettant de décrire plusieurs futurs possibles dont certains pourront apparaître plus désirables que d'autres,
- sur la construction et l'exploration d'imaginaires qui constituent autant de mondes dans lesquels les populations concernées se projettent, en y introduisant les changements profonds qu'ils souhaitent insuffler,
- et qui débouche sur des réflexions stratégiques à partir desquelles les acteurs d'un territoire se donnent les moyens de promouvoir un avenir qu'ils ont collectivement choisi.

Le mariage entre « prospective » et « réflexion stratégique » s'avère particulièrement fécond quand il s'opère avec la participation de l'ensemble des acteurs concernés et qu'il valorise de manière active l'« intelligence collective » de l'espace à développer (qu'il s'agisse d'une entreprise, d'une filière ou d'un territoire). Il s'agit alors de combiner efficacement la volonté de concevoir les futurs désirés par les populations, les outils de gouvernance qui leur permettront de mener à bien leur construction, et les forces productives autour desquels ils se mobiliseront collectivement. Tout en laissant une place aux rêves et aux aspirations qui constituent des moteurs profonds.

Cette démarche relève essentiellement d'une « attitude d'esprit » qui exige que les acteurs décident ensemble que le futur n'est pas un monde inconnu ou une fatalité qui s'imposera à eux et à leurs enfants, mais bien plutôt un espace à construire dans lequel il existe des libertés, mais aussi des contraintes et face auquel ils peuvent imposer leur marque.

Cinq principes forts seront alors exigés d'eux. Il faudra qu'ils sachent voir loin, qu'ils soient à même d'élargir leurs horizons (particulièrement dans un monde qui se globalise), de conduire leurs analyses en profondeur compte tenu de la grande complexité des questions analysées et qu'ils n'hésitent pas à prendre des risques calculés. Il faudra surtout que cette réflexion se fasse au service de l'humain et de son environnement économique, écologique et social. À ce titre, les citoyens doivent être au coeur de ces réflexions et fortement impliqués, sur le long terme, dans la gestion de leur développement ainsi imaginé.

Ils seront ainsi conduits à se poser trois grandes questions :

- La première analyse le présent et le passé: « *qui suis-je ? d'où je viens? et pourquoi suis-je devenu ce que je suis aujourd'hui?* ». Elle constitue la phase identitaire incontournable de cette réflexion. Elle vise à faire le bilan des forces et des faiblesses en présence et permet d'enrichir la réflexion prospective par une analyse du passé.
- La seconde interroge le futur : « *que peut-il se produire dans les prochaines années ? Et que souhaitons-nous qu'il advienne ?* ». Elle correspond à la phase exploratoire qui combine l'anticipation des changements et permet de choisir entre ceux qui paraissent souhaitables et ceux qu'il convient d'éliminer. Elle laisse la porte ouverte aux aspirations, aux désirs et aux rêves.
- La troisième est plus complexe à formuler dans la mesure où elle débouche sur l'action : « *que m'est-il possible de faire ? que vais-je choisir de faire ? et comment vais-je le faire ?* ». C'est à ce moment que des choix stratégiques seront conduits parmi l'univers des possibles et que les actions qui permettront d'atteindre les objectifs fixés seront mises en place.

En matière de développement d'un territoire, la méthode suivie pour conduire cette « prospective stratégique » apparaît bien vite comme aussi importante, si ce n'est plus, que les résultats obtenus. Il s'agit en effet d'y apprendre ensemble à construire le futur, de faire émerger la notion de « responsabilité partagée » et de mettre en mouvement cette intelligence collective et concertée, la seule à même de soutenir dans le temps et de piloter une dynamique de développement local respectueuse de l'environnement et des populations qui l'habitent.

## 2.2 En 2008 un agenda 21 d'un type un peu particulier fournit au village l'occasion d'une réflexion prospective citoyenne.

En 1992, les pays du monde, réunis lors du Sommet de la terre à Rio, reconnaissent collectivement la dégradation inquiétante de l'état de notre planète et la perte alarmante de sa biodiversité. Une grande majorité d'entre eux exprime alors leur volonté de lutter contre ces tendances préoccupantes. Le concept de développement durable est à cette occasion largement utilisé. Il vise trois objectifs : améliorer l'équité sociale, maintenir l'intégrité de l'environnement et améliorer l'efficacité économique.

Depuis Rio, nombreuses ont été les initiatives prises, en France, en Europe et dans le monde, par les responsables politiques de tous les niveaux en vue de lancer des exercices de réflexion prospective appelés « Agenda 21 ».

Un Agenda 21, instrument de mise en pratique du développement durable au niveau local, peut se définir comme une démarche de concertation à partir de laquelle les habitants d'un territoire définissent un calendrier d'actions de développement local qui prenne en compte la "durabilité" économique, sociale et environnementale des actions qu'ils ont retenues. Il peut être mis en place à plusieurs échelles : école, commune, région, etc.

À Correns, l'Agenda 21 a été pensé comme un exercice de réflexion citoyen ouvert à l'ensemble des habitants de la commune. La responsabilité de la conduite de l'opération, et c'est là toute son originalité, a été confiée par le maire du village à un comité de pilotage externe au conseil municipal<sup>2</sup>. Cette manière de procéder témoignait du souci de construire cet

---

<sup>2</sup> La présidence de ce comité de pilotage a été confiée à une personne qui n'était pas liée à l'équipe municipale, la majorité des membres de ce comité ont été choisis parmi les citoyens sur une base de représentativité et quatre membres du conseil municipal ont été invités à y siéger, au titre de citoyens ordinaires.

Agenda 21 comme un exercice de démocratie populaire ouvert à l'ensemble des citoyens et de faire en sorte que chacun d'entre eux se sente concerné, en regard bien sûr de ses responsabilités et des moyens qui sont les siens. Il s'agit sans doute d'un des rares cas où cette réflexion n'a pas été réalisée par une instance politique (Conseil Municipal ou autre).

### 2.3 ... qui débouche sur des actions concrètes.

La première étape de la démarche a été consacrée à l'établissement d'un diagnostic réalisé par la population du village. Cette dernière, organisée en quatre commissions, s'est efforcée, selon une approche assez classique, de recenser dans un premier temps les atouts du village et les opportunités que ce dernier pourrait exploiter dans le futur. Elle a dans un même temps identifié les faiblesses du territoire sur lequel elle vit et les dangers auxquels leur commune risquait d'être confrontée dans les années à venir.

Ce travail a révélé à la fois la grande richesse des idées exprimées et la fécondité de leur partage. Il a permis aussi aux participants de confronter leurs points de vue et de faire émerger les premiers consensus. Il a débouché sur un grand nombre de propositions d'action qu'il a fallu organiser et planifier dans le temps.

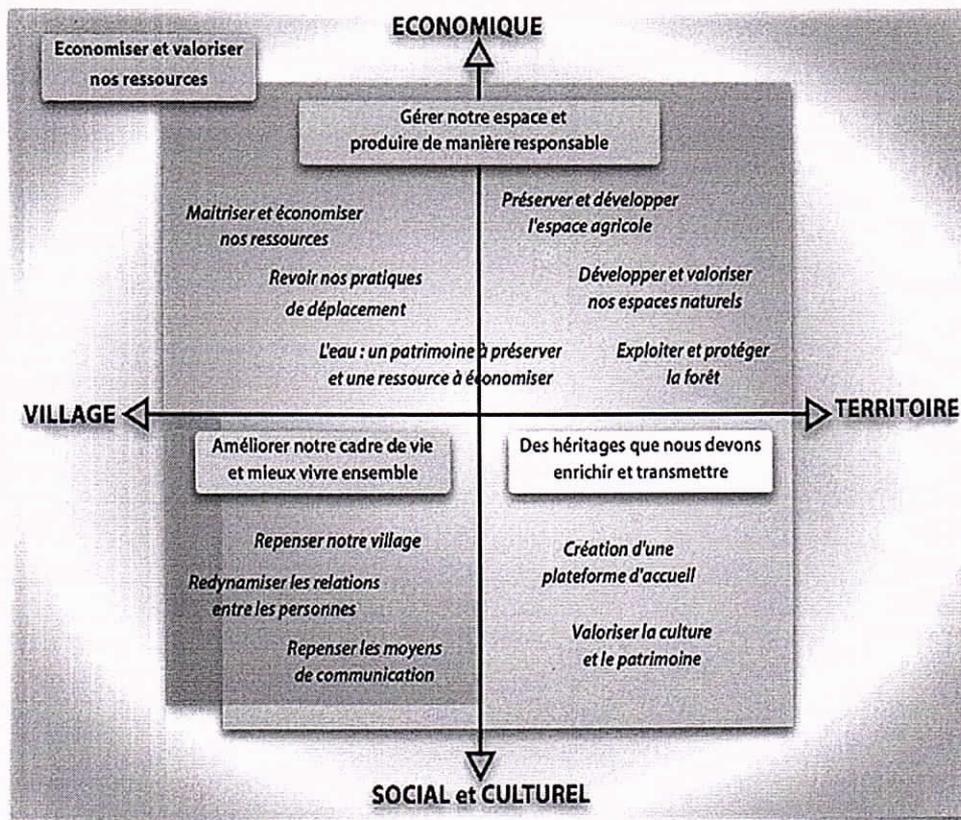
Quatre grands types d'interventions se sont ainsi matérialisés :

- Économiser les ressources
- Gérer l'espace et produire de façon responsable
- Améliorer le cadre de vie et mieux vivre ensemble
- Enrichir et transmettre nos héritages

Il a été décidé parallèlement que l'on retiendrait, dans un premier temps, une vingtaine d'actions prioritaires concrètes. Le schéma ci-contre permet de synthétiser cette volonté et de mieux cartographier ces différentes composantes d'intervention dans l'espace et sur le territoire.

En organisant ainsi les résultats de ces échanges et en les matérialisant dans des projets concrets, il était ainsi possible de donner du sens à l'action, de faciliter les synergies et de construire une dynamique de développement durable plus cohérente sur le territoire de la commune

### Schéma 1 : Typologie des actions de l'Agenda 21 à Correns

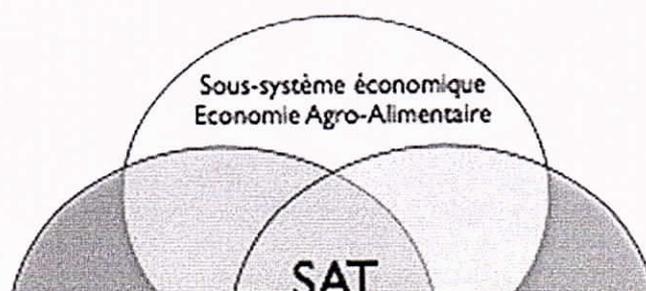


### 3 Les SAT, socle du développement des territoires ruraux

#### 3.1 Pour une vision élargie des SAT

À Correns les activités agricoles, l'élevage et l'exploitation de la forêt fonctionnent comme un Système Alimentaire Territorialisé, fortement intégré à l'espace communal-régional. Ce SAT s'avère comme intimement lié aux autres activités économiques du village et de la région. Il est porteur d'une tradition et d'une forte culture rurale et, pour une part non négligeable, orienté vers une consommation "locale-élargie" valorisant les circuits courts. Il a joué un rôle central dans la stratégie de développement local décrite plus avant, dans la mesure où il est lui-même une des composantes majeures des territoires concernés (comme l'illustre le schéma suivant) et que son devenir dépend du bon fonctionnement de l'ensemble au sein duquel ils opèrent.

Schéma 2 : Les composantes d'un système alimentaire territorialisé



Comme l'a rappelé l'état des lieux et le diagnostic partagé conduits dans le cadre de l'Agenda 21, la viticulture demeure l'activité économique principale du village. C'est la raison pour laquelle la commission «Production, Transformation et Consommation Responsables» s'est intéressée, dans un premier temps, à la manière par laquelle cette activité pouvait être développée. Ainsi, les premières opportunités identifiées semblent résider dans les terrains agricoles «cultivables, mais retournés en friches ou en boisés» qui pourraient être mis à disposition de nouveaux agriculteurs.

À cette extension possible de la production viticole à l'étude, de nouvelles activités ont été identifiées et aujourd'hui développées dans le domaine de l'élevage, de l'horticulture et de la forêt, faisant en sorte que les activités bio se développent aussi en dehors de la vigne. Toutefois, même si le Plan Local d'Urbanisme est censé protéger ces espaces agricoles, des menaces pèsent encore sur les terres à vocation agricole, comme l'augmentation de la population et la forte pression foncière.

Consciente de ces dangers, la commission a dressé une liste de ce qui lui semblait constituer les points forts de ce territoire, à partir desquels il était possible de construire ou d'améliorer le futur de la commune. On en trouvera ici une liste non exhaustive :

- Un nombre important de terres agricoles cultivées
- Un cadre de vie préservé
- Un climat permettant la bonne santé de la vigne et le développement des énergies renouvelables
- Une forêt étendue sur le territoire de la commune
- Un village enclavé
- Une taille du village maîtrisée
- Une diversification des produits biologiques
- L'engagement de la commune dans la démarche bio
- Une eau disponible et la présence d'un canal d'arrosage
- Une réflexion en cours sur la consommation responsable, sur nos pratiques culinaires et sur la protection des produits de terroir
- La présence de sites remarquables sur le territoire

### 3.2 Les SAT au cœur des stratégies locales de développement

Les Systèmes Alimentaires de Proximité ont joué un rôle central dans cette stratégie de développement local et les suggestions faites dans le cadre de l'Agenda 21 en vue de protéger et faire évoluer cet espace consacré à l'agriculture, l'élevage et la forêt ont été nombreuses. Parmi elles on retrouve des suggestions comme :

- Aménager des terrains pour des jardins collectifs bio
- Recenser et étudier le moyen de rendre disponibles les terres agricoles cultivables retournées en friche ou en forêt
- Développer la diversification des cultures et favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs
- Développer le bio en dehors de la vigne
- Développer les activités d'exploitation responsable des espaces forestiers
- Développer une chaufferie bois sur la commune
- Rapprocher la consommation et la production responsable
- Poursuivre et renforcer l'éducation à l'environnement à l'école
- Mieux utiliser le canal d'arrosage

□ Développer et maîtriser un tourisme « vert », responsable et rural

Pour atteindre cet objectif, la première des priorités a été d'assurer un développement économique et des revenus à un maximum de villageois. C'est dans cet esprit que l'ensemble des vigneron, les producteurs maraîchers, le chevrier-fromager, les apiculteurs, les oléiculteurs et l'avicultrice du village se sont entendus pour passer ensemble à l'agriculture biologique. Cette stratégie a permis d'élever les revenus non seulement dans la sphère agricole, mais aussi dans les activités liées et connexes et en particulier dans le domaine du tourisme.

Elle a conduit à la création d'une association : Correns 21, chargée de développer et de gérer les actions programmées. Cette association ouverte à l'ensemble des habitants du village fonctionne aujourd'hui et coordonne 14 projets comme un jardin communautaire, une action de réhabilitation des espaces agricoles potentiels de la commune avec la participation de la SAFER, la création d'une AMAP bois, ou la publication en juillet 2015 d'un livre sur le patrimoine culinaire du village<sup>3</sup>, recherches sur l'impact de la culture bio sur la qualité du territoire, etc. Projets dont on trouvera une liste plus exhaustive sur le site de Correns 21.

Ces initiatives développées par les citoyens du village, le plus souvent en synergie et avec l'aide de la municipalité, le Département ou la Région, mais aussi parfois avec les moyens locaux, se caractérisent par leur ancrage dans le territoire, par une volonté de transmettre les héritages reçus et par leurs caractères de forte solidarité et de fonctionnement démocratique. Elles se développent à partir et autour de l'individu à la fois producteur et consommateur, acteur et destinataire des actions mises en place.

### **Quelques mots en guise de conclusion**

Ainsi, la prophétie du sociologue canadien Mc. Luhan est-elle en train de se réaliser et le village planétaire a-t-il entrepris, depuis bien longtemps, sa construction. Nos villages en sont l'illustration et les systèmes alimentaires territorialisés n'échappent pas, tant s'en faut, à cette révolution.

Il est donc urgent de nous interroger sur le rôle que sont appelées à jouer ces dynamiques locales de développement et de mesurer la place qu'y occupent les SAT dans la construction du monde de demain. Pour tenter de répondre à une question aussi stratégique pour notre futur, faisons ici une hypothèse et un pari.

L'hypothèse est que, loin de se voir imposer un modèle de consommation unique alimenté par un système alimentaire capitalisé, concentré et internationalisé et dominé par une poignée de très grandes entreprises, c'est un monde où coexisteront de plus en plus des stratégies d'acteurs bien différenciées, parfois complémentaires et parfois concurrentes, qui est en train de se développer.

Quant au pari, il part du constat qu'au sein de tout groupe humain cohabitent plusieurs espaces-temps animés par des stratégies de développement variées. Celles qui nous intéressent ici seront respectueuses de la diversité et de la richesse de nos sociétés. Elles se caractériseront par leur souci de valoriser ces acquis et ces différences et de promouvoir une

---

<sup>3</sup> Agenda 21, *Esprit de cuisine. Petits farcis de souvenirs, potages de secrets et autres tians d'aujourd'hui, Graine d'argent, Correns, 2015*

dynamique de mondialisation qui puise sa substance dans la variété et le métissage de ces expériences.

Dans ce contexte, comment faire naître de la diversité de nos approches scientifiques, de la richesse qu'apportent nos identités et du choc de nos cultures, des stratégies partagées de développement durable, originales et adaptées aux hommes et aux territoires dans lesquels ils vivent ? Comment favoriser, sur la base d'approches interdisciplinaires, les analyses les plus à même de nous permettre de comprendre les dynamiques en cours et de dégager les grandes tendances à venir ?

Or l'espace méditerranéen constitue depuis des millénaires et dans toute sa diversité un fantastique laboratoire. Il nous enseigne comment s'est construit, au-delà des conflits et par le jeu des échanges, des complémentarités et des métissages, l'un des socles fondateurs de notre humanité. Il est donc essentiel de poursuivre les efforts entrepris en vue de confronter nos expériences et de renforcer nos solidarités.

## Bibliographie

Commissariat général au Développement durable, **Les agendas 21 locaux et projets territoriaux de développement durable**, Paris, Novembre 2014. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/A21-3.pdf>

Sylvain Buisson, Géraldine Galabrun, Pierre-Emmanuel Duret, **CORRENS - De Vignes, d'Argens, d'Hommes et de Lumière**, Graines d'Argens, Correns, 2014.

Collectif, **Un Agenda21 pour Correns**, Diagnostic partagé, Correns, Juin 2009. <http://corrensagenda21.fr/sites/default/files/Diagnostic-agenda21-Correns.pdf>

Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte, **Rapport de Présentation - Diagnostic - SCoT Provence Verte**, [http://paysprovenceverte.fr/ressources/scot/2\\_RP\\_DIAGNOSTIC.pdf](http://paysprovenceverte.fr/ressources/scot/2_RP_DIAGNOSTIC.pdf)

Agenda 21, **Esprit de cuisine. Petits farcis de souvenirs, potages de secrets et autres tians d'aujourd'hui**, Graine d'argent, Correns, 2015